

LISTE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS PRÉSENTÉE PAR LE SNCS-FSU

Pour un IRD consolidé, fédérateur et ouvert sur l'avenir

Didier JOUFFRE, chargé de recherche, Montpellier

Odile HOFFMANN, directrice de recherche, Mexique

Gil MAHE, directeur de recherche, Montpellier

Le renouvellement des membres du conseil d'administration (CA) de l'IRD se situe au moment du changement du président de notre organisme. Une fois de plus, les ministères de tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), n'ont pas anticipé dans les temps puisque le nouveau président ne sera nommé qu'après les élections des représentant.e.s du personnel au CA, alors que le mandat de président est arrivé à son terme le 11 mars dernier. Nous aurions préféré que les personnels connaissent leur nouveau président et son projet avant le renouvellement du CA. Nous présentons un bilan de notre action au CA et ce que nous voulons pour l'IRD et ses personnels.

Notre action au CA de l'IRD

Dans un double contexte de réduction des ressources de la fonction publique et de multiplication des réformes au sein de l'IRD, le SNCS-FSU a tenu une position vigilante et constructive. Il s'est, à plusieurs reprises, inquiété de l'ampleur de la restructuration des services et des outils de l'IRD (passage à Sifac, réseau des représentations au Sud, délégations régionales, etc.), sans accompagnement suffisant des agents, génératrice de dysfonctionnements, d'incertitude et de désengagement.

Le SNCS-FSU s'est fermement opposé à certaines mesures autoritaires, prises sans concertation ou contre l'avis du personnel (disparition de la revue Autrepart, introduction d'un algorithme bibliographique par exemple). A l'inverse, le SNCS-FSU a soutenu la direction de l'IRD chaque fois que des actions étaient menées en faveur de la recherche (augmentation du budget des UMR, clarification de la position de l'IRD dans les politiques de site) ou de l'emploi (gestion pluriannuelle de l'emploi scientifique). Le SNCS-FSU a dénoncé avec constance le manque de moyens et l'insuffisance du budget, ainsi que la précarité engendrée par le recours accru aux ressources contractuelles. Il est fortement intervenu pour que la DRH n'intervienne pas dans la gestion des chercheur.e.s à l'occasion de la demande de label européen sur cette question.

Les questions abordées lors des CA ont été, autant que possible, discutées en amont avec les élu.e.s SNCS-FSU au CTEP, mais aussi en concertation avec les représentant.e.s des autres syndicats et des instances de l'IRD, notamment le conseil scientifique.

A la demande du SNCS-FSU, un pré-CA a été instauré. Dans un climat de dialogue parfois difficile avec le PDG de l'IRD, le pré-CA a permis d'échanger plus sereinement, de façon plus constructive ou de clarifier certains points (sur le budget notamment), en lien direct avec les responsables des services (DRH, direction des finances, etc.).

Que voulons nous ? Un IRD fort pour une recherche au Sud, avec le Sud, pour le Sud

Au moment où le gouvernement annonce un projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour laquelle le SNCS-FSU a des demandes fortes, nous défendons **des ambitions pour l'IRD**, en termes de :

- croissance du **budget et des emplois**, avec une **politique pluriannuelle de l'emploi et l'amélioration des perspectives de carrière** pour les personnels chercheurs, ingénieurs et techniciens, notamment en ce qui concerne le recrutement et l'avancement ;
- **politique scientifique de la recherche en partenariat au Sud** et ses enjeux ;
- **démocratie interne** : rôle du CS et des CSS et respect de leurs avis par la direction, concertation avec les représentant.e.s syndicaux à travers les instances de dialogue social (CTEP, CHSCT) ;
- **respect de la parité** dans l'équipe de direction, les représentations et les instances.

Pour le SNCS-FSU, il est important que l'arrivée d'une nouvelle direction ne soit pas un nouveau bouleversement de l'organisation interne scientifique et administrative de l'établissement telle que nous l'avons connue avec le déménagement du siège, avec la création puis la suppression de l'AIIRD, la réorganisation de la direction, des départements scientifiques et des représentations. Il est temps de stabiliser l'établissement, les évolutions nécessaires devant être mesurées.

Le SNCS-FSU continuera à agir pour que l'**IRD soit un organisme de recherche résolument ouvert aux grandes questions internationales en particulier liées aux changements sociaux, climatiques et environnementaux dans les pays du Sud**. Pour cela, l'IRD doit privilégier **ses partenariats locaux, nationaux et internationaux**.

L'originalité et la richesse de notre établissement dépendent de ses deux tutelles, le MESRI et le MEAE. Ces deux ministères doivent enfin prendre en considération l'IRD comme un outil majeur pour le développement au Sud, avec le Sud, pour le Sud. Ce modèle original mis en place par notre pays a montré son efficacité. Aussi, nous attendons de ces ministères qu'ils soutiennent pleinement l'IRD et ses missions, et qu'ils ne fassent pas de réductions budgétaires sur les outils de partenariats (représentations à l'étranger, expatriations) ou n'envisagent pas une intégration de l'IRD dans d'autres EPST ou EPIC. Le SNCS-FSU s'y opposera.

Pour conduire ses missions, l'IRD doit avoir un budget au niveau de ses ambitions, en particulier pour assurer les expatriations et les missions longues durées de ses agent.e.s, leur permettant ainsi de réaliser leurs projets scientifiques en collaboration avec leurs partenaires des suds.

Le cadre que nous voulons : une autre politique de la recherche publique

Le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques précédentes, qui ont conduit les organismes de recherche à ne plus avoir les moyens financiers suffisants pour soutenir la recherche et assurer leurs missions. Il demande une loi d'orientation et de programmation budgétaire qui déblocquera, enfin, des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux culturels, sociaux, environnementaux et économiques de la recherche publique, avec :

- une loi de programmation de l'ESR prévoyant un budget en augmentation de 3 milliards d'€ par an pendant dix ans, jusqu'à atteindre 1% du PIB pour la recherche publique et 2% du PIB pour le service public de l'enseignement supérieur ;
- un plan pluriannuel de l'emploi scientifique comportant un plan de création de 6000 emplois statutaires (chercheur-e-s, enseignant-e-s-chercheur-e-s, ingénieur-e-s et technicien-ne-s) par an pendant 10 ans. La possibilité de recruter les jeunes scientifiques au plus près de la thèse doit être maintenue ;
- une revalorisation importante des salaires et une amélioration des carrières de tous les personnels, en particulier celles des femmes, pour garantir l'attractivité des métiers de la recherche dans notre pays et sur la scène internationale ;
- un financement de base des laboratoires suffisant (au moins 70% de leurs besoins au lieu de 20% en moyenne aujourd'hui) pour assurer l'indépendance de la recherche et le développement du front continu des connaissances.

Présentation des candidat-e-s

1. Didier Jouffre. CR CN à l'IRD, 59 ans, entré à l'IRD en 1991, Biologiste marin / halieute, CSS5. A travaillé dans de nombreux pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Cameroun,...) sur la dynamique des ressources marines exploitées (poissons, céphalopodes, crevettes), l'approche écosystémique des pêches et les indicateurs de suivi des écosystèmes marins côtiers soumis à fortes pressions anthropiques. Il est actuellement membre de l'UMR MARBEC (Marine Biodiversity Exploitation and Conservation) à l'Université de Montpellier, porteur IRD du projet DEMERSTEM (EuropAid/PESCAO), membre de Comités Scientifiques Conjointes (CSC) de suivi des accords de pêches entre l'UE et plusieurs pays tiers (CSC UE-Sénégal, CSC UE-Guinée Bissau et CSC UE-Maroc), Membre du Conseil Scientifique de l'INEE-CNRS et membre du Conseil Scientifique du CNSHB (Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura, Conakry, République de Guinée).

2. Odile Hoffmann. 61 ans, DR1, membre de l'URMIS (UMR avec le CNRS, les Universités Paris Diderot et Nice Côte d'Azur). Géographe, O. Hoffmann a intégré l'IRD en 1983, après un travail de terrain réalisé pour sa thèse de doctorat en Côte d'Ivoire (élevage et pratiques pastorales). Ensuite, elle initie des collaborations en Amérique latine, d'abord au Mexique sur les crises du café (1984-89) et les impacts de la modernisation sur les dynamiques politiques et économiques régionales (1991-1995) ; puis en Colombie sur les droits territoriaux des populations afrodescendantes (1996-98), et finalement avec l'Amérique centrale en montant en 2014 le LMI MESO (Mobilités et gouvernances des ressources), qu'elle dirige jusqu'en janvier 2019. Elle a occupé des fonctions de direction à l'IRD (DUA de l'URMIS) et au MAEE (Direction du CMECA au Mexique).

3. Gil Mahé. 55 ans DR1, hydroclimatologue, a intégré l'IRD en 1987. A travaillé 20 ans en Afrique subsaharienne (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique) et 10 ans au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) dont 16 ans expatrié. Ses recherches ont porté sur l'impact du changement climatique et des activités humaines sur les régimes hydrologiques et les transports solides des grands fleuves d'Afrique, avec depuis 10 ans une approche multidisciplinaire des impacts des aménagements jusqu'au littoral. Il est responsable du programme hydrologique FRIEND de l'UNESCO et du programme SICMED-CNRS pour la Méditerranée.